



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE FIM AFRICA
TENUE LE 27 OCTOBRE 2018 A 09H00 A L'EMPERORS PALACE (AFRIQUE DU SUD)

ETAIENT PRESENTS:

M. MARCO COMANA	PRESIDENT
M. LARBI SBAI	VP COMMISSION SPORTIVE (AFRIQUE DU NORD)
MME ROSE RUSHFORTH	VP TRESORIERE
MME JULIE WAHOME	VP FEMMES ET MOTOCYCLISME
M. MARIUS MATTHEE	VP ENVIRONNEMENT
M. KEVIN BRANCH	VP COMMISSION SPORTIVE (AFRIQUE AUSTRALE /CENTRALE)
M. CLIVE MAWSON	VP LOISIRS & TOURISME
MME JACQUI MONTEIRO	SECRETAIRE GENERALE
MME JACKIE MEYER	BOTSWANA (BMS)
M. MAINA MUTURI	KENYA (KMSF)
M. MOHSINNE DJAJDI	MAROC (FRMM)
M. ANDREAS BRENDEL	NAMIBIE (NMSF)
M. ADRIAN SCHOLTZ	AFRIQUE DU SUD (MSA)
M. NEJIB OURIMI	TUNISIE (TCM)
M. JOSEPH MWANGALA	OUGANDA (FMCU)
M. KEVIN BOHLING	ZAMBIE (ZMSA)
M. BRIAN TOWNSEND	ZIMBABWE (ZMSF)

ETAIT ABSENT ET EXCUSE:

DR. DERICK DE BEER	VP COMMISSION MEDICALE
--------------------	------------------------

ETAIENT ABSENTES:

LA FEDERATION ALGERIENNE
LA FEDERATION EGYPTIENNE
LA FEDERATION LIBYENNE
LA FEDERATION MAURITANIENNE
LA FEDERATION MALGACHE

PAROLES DE BIENVENUE ET PRESENTATION D'EXCUSES

Le Président souhaite la bienvenue à tous les délégués présents et les remercie pour avoir pris le temps de venir à cette réunion. Il est pris note des excuses du Dr. Beer.

Le Président informe l'Assemblée que l'Union a été informée récemment du décès soudain du Président de la Fédération algérienne et demande aux délégués d'observer une minute de silence.

1. COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 1.1 FEDERATIONS NATIONALES (FMN) PRESENTES ET HABILITEES A VOTER
Il est confirmé que neuf (9) FMN sont présentes à cette Assemblée, ce qui constitue le quorum et qu'elles sont toutes habilitées à voter.
- 1.2 CONFIRMATION DES DELEGUES VOTANTS DES FMN
Toutes les Fédérations présentes sont représentées par des délégués habilités à voter.

Le Président explique pourquoi une Assemblée générale extraordinaire a été convoquée ainsi que les raisons pour lesquelles des amendements aux Statuts ont été proposés. Il ajoute, par ailleurs, que les délégués peuvent soumettre d'autres suggestions dans la mesure où ce document n'est qu'un projet de propositions d'amendements. Ces modifications visent à changer la structure du Conseil, celui-ci comptant un trop grand nombre de membres comparé à la taille de l'Union continentale. Ces changements ont toutefois une incidence sur les Commissions. L'objectif ici est d'accroître l'efficacité et l'efficacité de notre Union.

La Secrétaire générale présente un organigramme reflétant la nouvelle structure proposée. Elle informe, en outre, les délégués que, la veille, le Conseil a débattu longuement de la question et a décidé qu'au cours de la prochaine AG qui se tiendra en Andorre, seuls, les postes à pourvoir au Conseil feraient l'objet d'une élection.

Les Fédérations seront invitées à proposer des candidatures aux postes à pourvoir sur les Commissions. Toutefois, seuls, les membres du Conseil seront élus au cours de l'AG. C'est le Conseil qui nommera les Présidents des Commissions sur la base des candidatures reçues.

Les Présidents des Commissions se chargeront de nommer les membres de leurs Commissions. Une réunion des Commissions sera organisée fin février ou début mars 2019.

Il s'ensuit une discussion concernant le terme « Groupe de travail » à l'issue de laquelle il est procédé à un vote. Subséquemment, il est **CONVENU** que le terme groupe de travail serait remplacé par celui de Commission, là où il y a lieu.

M. Mwangala demande des éclaircissements en ce qui concerne les régions. A cet égard, M. Scholtz suggère qu'un addendum aux Statuts indique de quelle façon les régions sont divisées. Cela éviterait d'avoir à convoquer une nouvelle réunion pour approuver une nouvelle fois les Statuts.

Après une nouvelle discussion, l'AG vote à **L'UNANIMITE EN FAVEUR** des amendements proposés, sous réserve de la mise à jour du contenu du document, n'ayant pas d'incidence sur sa structure. Le terme « Groupe de travail » sera remplacé par celui de « Commission » là où il y a lieu. Il est également convenu que, pour des impératifs de temps, la SG fera un appel à propositions de candidatures aussi rapidement que possible, la date limite de réception des candidatures étant fixée à 30 jours avant la tenue de l'AG.

Messieurs Mawson et Branch quittent leurs fonctions. La veille, il s'agissait de leur dernière réunion du Conseil. Au nom de FIM AFRICA, le Président leur présente un cadeau pour les remercier de leurs contributions durant tout le temps qu'ils ont passé au Conseil et au sein de l'Union continentale.

La séance est levée à 11h00.

Signé par le : _____
PRESIDENT

DATE: _____